

Objet : Nomenclature des installations classées
Règlement CLP

Réf : Votre courrier du 11 septembre 2019

P.J. : Liste des installations classées autorisées sur le site

Monsieur le Directeur,

Par courrier en date du 11 septembre 2019, vous avez transmis un « porter à connaissance » relatif au parc éolien de Marendeuil sur la commune de Sommereux.

Les modifications sollicitées portent sur la modification du type d'éoliennes, le léger déplacement des éoliennes, ainsi que l'ajustement du tracé du câble inter-éolien afin d'optimiser l'évacuation de l'électricité en réduisant la longueur.

Après examen du dossier et au regard de l'article R.181-46, les modifications envisagées n'apparaissent pas substantielles. Les modifications, pour lesquelles il est donné acte par la présente, ne nécessitent pas de prescriptions complémentaires.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

Beauvais, le 11 juin 2021

Pour le directeur départemental
des territoires et par délégation,
l'adjointe du responsable du bureau
de l'environnement



Sandrine VILLAIN

SARL Parc éolien de Marendeuil
188 rue Maurice Béjart-CS 57 392-
34 184 Montpellier Cedex 4